

FEDERATION COLOMBOPHILE INTERNATIONALE

Secrétariat et Présidence

Gaasbeeksesteenweg 52-54

B - 1500 HALLE

XXXIV^e CONGRES FCI**BUDAPEST / HONGRIE - 17.01.2015****Au bureau :**

José TERESO	Président
Istvan BARDOS	Vice-Président
Horst MENZEL	Vice-Président
Leo MACKAAY	Vice-Président
Ernest ROSSI	Vice-Président
Stefaan VAN BOCKSTAELE	Vice-Président
Arthur KNAEPEN	Conseiller Statutaire

Jean-Pierre NELL	Trésorier
Ulrich FREI-ZULAUF	Coordinateur-Interprète
Ingrid ELLEBOOG	en remplacement du secrétaire administratif M. Patrick MARSILLE (excusé)

Délégations :

Argentine	Federico ARIAS (Comité) Julio ORTIZ (membre)
Allemagne	Richard GROSS (Président) Ralf FUNK (Trésorier)
Autriche	Franz MARCHAT (Président) Egon LAUTER (Vice-Président)
Belgique	Dirk SCHREEL (Président Sportif)
Brésil	Marcio Mattos Borges DE OLIVEIRA (Directeur Intern.) Daniel Antonio ANDRADE DE SOUSA (Directeur)
Costa Rica	
Croatie	Branko GORUPEC (Président) Ante FILIPOVIC (Président Sportif)
Espagne	Miguel Angel Veny MESTRE (Vice-Président) Guillermo Barralo FERNANDEZ (Vice-Président)
Etats-Unis (ARPU)	Karen CLIFTON (Directeur exécutif)
France	Roger TANTART (Président sportif) Clément DELGERY (Président section)
Grande-Bretagne	
Hongrie	Attila PETHO (Secrétaire)
Italie	Claudio DEBERNARDI (Conseiller) Giovanni TASCINO (Conseiller)

Japon	Katsuhiko UCHIYAMA (Vice-Président) Kunitoshi KATORI (Directeur)
Malte	Charles SCERRI (Président) Charles PORTELLI (Membre)
Maroc	
Pays-Bas	Dick BUWALDA (Président) W. DE VRIES (Comité Olympique)
Pologne	Jan KAWALER (Président) Zygmunt MASNICA (Vice-Président)
Portugal	Antonio José FERREIRA BRANCO (Vice-Président) José Maria GONCALVES DOS SANTOS (Coordinateur)
Roumanie	
Russie	Elena LYUBIMTSEVA (Secrétaire Administrative)
Slovaquie	Daniel DUDZIK Daniel KRAJCIK (Présidium Member)
Serbie	Zarko CUZOVIC (Président) Mihajlo MACUS (Vice-Président)
Suisse	Josef STOCKLI (Chef Juges) Roland WIRZ (Responsable)
Tchéquie	Jaroslav NOVOTNY (Président) Zdenek UHEREK (Comité)
Turquie	

M. BARDOS, Président de la fédération Hongroise, ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux différentes délégations.

Au nom du Gouvernement, il remet des certificats de reconnaissance à MM. Kawaler, Novotny, Macus, Gross, Xiang Huang, Gantner, Herbots, Roger, Jacinto, Nüsse, Marchat, Menzel, Petho & à Mme Van Geel.

Ensuite, il donne la parole au Président International, Mr TERESO.

1. Appel nominal des DELEGATIONS NATIONALES OFFICIELLES.

Le Président International, M. TERESO, souhaite la bienvenue aux différentes délégations.

Il remercie, tout d'abord, M. Bardos et ses collaborateurs pour l'organisation de cette Olympiade, laquelle rencontre, à son sens, un très grand succès.

Il explique que ce Congrès est très important pour développer la colombophilie et pour garantir un avenir à notre sport, ce qui n'est pas toujours aisé.

M. TERESO explique que la Fédération d'Ukraine n'est pas représentée officiellement au Congrès vu les difficultés rencontrées dans leur pays. Un représentant est, néanmoins, présent sans aucun droit de vote.

Un nouveau protocole est, entre-temps, signé entre les différentes Fédérations ukrainiennes, lequel est remis par M. ROSSI.

2. Rapport des activités du COMITE DIRECTEUR et du SECRETARIAT GENERAL.

Le rapport administratif, rédigé par M. MARSILLE, est distribué au Congrès (annexe I).

Aucune remarque n'est formulée.

3. Approbation des COMPTES et clôture de la session 2013-2014.

M. NELL explique les chiffres repris dans l'annexe II.

Il rappelle que, pour le moment, la recette la plus importante provient des cotisations. 10% des cotisations sont destinées à la Commission Solidarité et 10% à la Commission Jeunesse.

Certaines Fédérations doivent encore payer leur cotisation 2014 pour maintenir leur droit de vote.

M. NELL explique que le poste des trophées va grimper vu l'augmentation des catégories de participation.

Les comptes de la session 2013 – 2014 sont approuvés à l'unanimité.

4. Examen des COTISATIONS FCI 2015-2016.

M. NELL explique que les montants des cotisations sont restés inchangés (annexe III).

Il fait néanmoins remarquer que la cotisation à payer par les différentes fédérations européennes est ajoutée à cette liste. La cotisation s'élève à € 100 par an. Cette cotisation ne concerne pas les pays non membres de l'Europe.

La Suisse n'est pas membre de l'Union Européenne, mais veut quand même contribuer à cette commission et payera les € 100,00 chaque année.

Aucune remarque n'étant faite, les montants des cotisations 2015-2016 sont approuvés.

5. Rapports des COMMISSIONS - SPORT

M. BARDOS remercie tous les membres de cette Commission pour le travail effectué durant cette session.

M. BARDOS explique qu'il y a deux points importants abordés au sein de cette commission : les bagues et les systèmes de constatation électronique.

En ce qui concerne les systèmes de constatation électronique, la Commission continue son travail. M. BARDOS demande aux fédérations d'aider la Commission avec des suggestions pour rassurer la sécurité dans notre sport.

En ce qui concerne les bagues, l'objectif est de créer une bague uniforme et sécurisée pour toutes les Fédérations affiliées. Les différentes fédérations peuvent commander leurs bagues auprès de la FCI. Un contrat uniforme pour chaque fédération sera élaboré. Le travail administratif doit encore continuer.

Les codes couleurs pour les années suivantes sont déjà connus :

2016 – bronze

2017 – rouge

2018 – vert

2019 – bleu

2020 – jaune

M. MACKAAY demande de changer la couleur bronze en pourpre parce que les chiffres sont illisibles.

M. BARDOS ne voit aucun inconvénient à changer la couleur, mais il ne sait pas donner le code couleur aujourd'hui.

M. BARDOS demande aux fédérations de continuer à supporter les Grands Prix. Ces Grands Prix sont très importants pour faire connaître la colombophilie au grand public.

M. TERESO remercie M. BARDOS et ses collègues pour le travail effectué.

- **STANDARD**

M. MACKAAY explique que la Commission Standard a très bien travaillé.

A Nitra/Slovaquie, il avait été décidé que chaque fédération pouvait participer à cette Olympiade avec 4 jeunes pigeons dans la Catégorie Standard. Pendant la réunion de 2013, les critères ont été agréés. Chaque fédération peut, aujourd'hui, participer avec 38 pigeons au total. Le Portugal a introduit une nouvelle proposition qui sera discutée pendant la réunion de mars 2015.

Il remercie M. DEBERNARDI qui a travaillé sur un programme permettant d'enregistrer les calculs directement dans l'ordinateur. Ce programme est 100% correct et permet un gain de temps à l'enregistrement. Le Portugal a également un programme parfait qui a été utilisé par les juges à Budapest.

M. MACKAAY informe les délégués de l'organisation admirable en 2014 à Brno. Beaucoup de fédérations ont participé à cet événement olympique et de nombreux juges ont suivi le cours de juge international. Toutefois, il devrait y avoir un maximum de juges agréés par cours. Suggestion : 12 personnes.

Le cours de formation de juges internationaux est un travail très important de la Commission Standard. Celle-ci se composait de 4 personnes et a, récemment, été étendue à cinq. La Commission est fière que ces gens organisent les cours dans les meilleures conditions.

MM. Peter JANSSEN (Allemagne), Ulrich FREI-ZULAUF (Suisse), Claudio DEBERNARDI (Italie), Aike Jan VENINGA (Pays-Bas) et Goncalves DOS SANTOS SR. (Portugal) sont remerciés pour leur travail.

Des cours de juges internationaux ont été organisés durant les réunions à Halle. Les fédérations sont priées de faire connaître leurs candidats. Des cours ont également été donnés en Tchéquie, en Grande-Bretagne et en Espagne. Pour l'instant, 100 juges ont reçu leur certificat de juge international. Seuls les juges, qui ont reçu ce certificat, peuvent juger pendant une Olympiade.

M. MACKAAY invite les pays comme les Etats-Unis, le Brésil, le Japon et tous les autres pays à participer à ces cours. Si les fédérations le désirent, des cours peuvent être donnés chez elles. Il y a, néanmoins, des conditions spéciales à remplir. Les pays n'ont qu'à les demander par mail.

M. MACKAAY termine en disant que des modifications importantes ont été apportées aux Statuts. Ceux-ci seront examinés à la prochaine réunion de mars 2015. Est-il nécessaire d'augmenter le nombre de juges pour une Olympiade de 10 à 15 ? Ceci sera prochainement examiné à Halle.

M. MACKAAY distribue ensuite les certificats des juges aux fédérations.

Aucune remarque des délégations présentes n'est actée.

- **JEUNESSE**

M. TERESO remercie M. KRAJCIK pour son travail. Il est très difficile de développer la colombophilie. Il est nécessaire que les fédérations nomment un jeune représentant au sein de la Commission Jeunesse pour développer notre sport.

Il n'y a pas de remarques.

- **VETERINAIRE et SCIENTIFIQUE**

M. MENZEL remercie M. BARDOS et M. PETHO pour l'organisation du Congrès Vétérinaire de ce vendredi.

a. Stratégie de la Commission Européenne

M. MENZEL demande aux fédérations non membres de l'Europe leur compréhension concernant ce point. Ceci est très important pour les pays comme la Belgique, la France, l'Allemagne, les Pays-Bas, la Pologne,...

La Commission Européenne n'utilise pas une définition précise pour le pigeon voyageur. La Commission Vétérinaire & Scientifique recommande ainsi de placer la définition du pigeon voyageur dans les Statuts FCI. Il faut insister sur le fait que le pigeon voyageur est un animal de sport qui n'entre pas dans la chaîne alimentaire.

La Commission Europe de la FCI ainsi que les fédérations nationales doivent intervenir auprès de la Commission Européenne et de leur gouvernement pour obtenir que le pigeon voyageur soit reconnu comme pigeon de sport. Ceci est nécessaire pour pouvoir administrer des médicaments adéquats à nos pigeons voyageurs. La Commission demande l'aide de toutes les fédérations à ce sujet.

b. Grippe aviaire

M. MENZEL explique que ces deux dernières années, il n'y avait pas de grand danger pour les pigeons voyageurs.

En automne 2014, quelques cas de grippe aviaire ont été causés par le virus du type H5N8 dans plusieurs pays. Certaines expositions nationales, comme aux Pays-Bas, en ont souffert. Les recherches sur le danger, selon lequel le pigeon est porteur de cette maladie, sont très favorables pour la colombophilie. Les infections ne sont pas trop sérieuses et nous pouvons donner le traitement adéquat. Ces médicaments n'entrent pas dans la chaîne alimentaire. Les vaccinations sont très importantes. Les infections ne sont pas transférables vers les humains ou vers d'autres espèces animales.

c. Vaccins

Certains pays n'ont pas leurs propres médicaments ou vaccins contre la variole ou la paramyxovirose.

M. MENZEL demande aux fédérations de collaborer en cette matière.

d. Maladie des pigeonneaux

Quant à la perte des pigeonneaux due aux maladies, les recherches ne sont pas très claires. La Commission a préparé un questionnaire concernant ces pertes. Seules quelques fédérations l'ont renvoyé.

M. KRAJCIK les a rassemblés et a analysé les réponses. Il a présenté les résultats hier en Congrès Vétérinaire.

Nous espérons que ces pertes de pigeonneaux vont s'arrêter vite. C'est important pour tous les colombophiles.

M. MENZEL remercie les fédérations et les colombophiles qui ont collaboré à cette enquête et il remercie surtout M. KRAJCIK pour son travail.

e. ANTI-DOPING

M. MENZEL stipule que la Commission Vétérinaire a bien travaillé sur ce thème.

Les associations nationales doivent donner leurs instructions aux organismes de contrôle afin qu'ils puissent établir des règles et donner des sanctions de suspension.

Les fédérations devraient avoir une idée pour l'introduction des règlements contre l'utilisation des produits prohibés.

Toutes les fédérations devraient avoir des contrôles bien définis dans des laboratoires reconnus.

M. MENZEL remercie les fédérations de la Belgique, de l'Allemagne et de la France pour leur contribution de € 5.000,00. La FCI a, quant à elle, investi € 3.000,00. Il demande aux autres fédérations d'également contribuer à ces recherches. Les années 2013 et 2014 ont été des années de travail très intensives.

M. MENZEL remercie tous les membres de la Commission pour le travail effectué et il remercie les fédérations pour leur soutien.

M. TERESO fait remarquer que le travail de cette commission est très important.

- **Commission SOLIDARITE**

M. MACKAAY informe les délégués qu'un stock de 300 constateurs est disponible au siège de la FCI.

Il demande aux fédérations des informations concernant leur manière de jouer à pigeons. Il demande également le nombre de pigeons par amateur.

M. TERESO explique qu'il est difficile pour certains pays de jouer correctement à pigeons. La FCI a la possibilité de les aider. Ils n'ont qu'à envoyer leurs demandes.

- **Commission STATUTS**

M. KNAEPEN explique que ce point sera traité sous le point 11.

- **Commission EUROPE**

M. VAN BOCKSTAELE explique qu'une réunion avec les responsables du Parlement Européen était prévue, mais qu'à la dernière minute, ils ont annulé cette rencontre. Une nouvelle réunion est prévue dans le courant du mois de mars. Il y a beaucoup de choses que la Commission Europe et Vétérinaire ont en commun. Lorsque la crise de la grippe aviaire s'est déclarée, la Commission Europe était régulièrement en contact avec le Ministère.

M. TERESO rétorque qu'il est très difficile de travailler dans cette commission car les règles et les directives sont très strictes. Il faut travailler ensemble pour obtenir des bons résultats. Chaque pays doit travailler avec son député européen.

- **Sous-Commission GRANDS PRIX.**

M. ROSSI remarque qu'un très bon esprit règne au sein de cette commission. Tout le monde apporte son soutien.

Les règles pour les One Loft Races doivent encore être améliorées dans l'intérêt des amateurs. Les colombiers, qui ne suivent pas ces règles, ne seront pas acceptés.

M. ROSSI donne les chiffres des Grands Prix 2013 – 2014.

En 2013, 2715 amateurs de 12 pays ont enlogé 16.500 pigeons dans 23 One Loft Races

En 2014, 3166 amateurs de 11 pays ont enlogé 16.008 pigeons dans 20 One Loft Races.

Durant l'Olympiade de la Belgique en 2017, un concours sera dédié à M. Carlos MARQUEZ PRATS. De l'argent pourra être misé pour ce trophée.

Certains pays ont l'intention de participer à la réunion des Grands-Prix à Halle. M. ROSSI demande que les fédérations transmettent le nom de leur candidat.

M. VAN BOCKSTAELE prend la parole et demande aux fédérations de bien nommer leur membre pour cette commission. Les autres personnes ne pourront pas participer à la réunion.

M. ROSSI remercie M. BARDOS pour l'hospitalité et Mme VAN GEEL pour le travail. Il présente M. Frans HERMANS, successeur de Mme VAN GEEL quand elle prendra sa retraite. Depuis deux ans maintenant, il aide Mme VAN GEEL avec les différents Grands Prix.

M. ROSSI remercie également le Président International, M. TERESO, pour sa confiance.

M. TERESO remercie, à son tour, Mme VAN GEEL qui a travaillé avec M. MARQUEZ PRATS pendant des années. L'idée de mettre un trophée « Marquez Prats » dans la compétition est bien pour récolter de l'argent.

M. ROSSI remercie également M. NELL pour son aide et Mme ELLEBOOG pour son travail au siège de la FCI.

M. TERESO ajoute qu'il est nécessaire que les fédérations suivent les règles des Grands Prix et organisent des contrôles vétérinaires aux pigeonniers en vue d'améliorer la mauvaise image qui colle parfois à notre sport. Il remercie également Mme VAN GEEL qui a fait un travail très d'ur pendant des années.

6. Création des Commissions :

- **Commission « Juridique » ;**
- **Commission « Communication et Information » ;**
- **Commission « Contrôle Sportif ».**

Ce point sera traité sous le point 11.

M. TERESO ajoute, que dans le futur, une commission « météorologie » sera également constituée.

7. Présentation de l'OLYMPIADE 2017 par le Président de la fédération Belge.

L'Olympiade 2017, organisée à Bruxelles – Belgique, est présentée par le Président de la fédération Belge, M. VAN BOCKSTAELE.

M. VAN BOCKSTAELE montre l'affiche et les gadgets que tous les délégués ont reçus. Le film de promotion est présenté.

M. VAN BOCKSTAELE ajoute que l'Olympiade se déroulera au « Square Meeting Centre » à Bruxelles à proximité du TGV, de la gare et de l'aéroport. Les visiteurs seront accueillis dans de très belles salles et il n'y aura pas de problèmes pour exposer les 700 pigeons des catégories olympiques. Cette Olympiade est accueillie, avec enthousiasme, par le Congrès.

8. Appel aux candidatures à l'organisation de l'OLYMPIADE 2019.

Aucune candidature n'ayant été reçue à ce jour, le Président International invite les fédérations à envoyer leur candidature à l'organisation de l'Olympiade 2019 avant les réunions de mars 2015.

9. Examen des candidatures à l'organisation des CHAMPIONNATS MONDIAUX 2016-2017 et GRANDS PRIX.

10. Présentation du Championnat du Monde 2015.

M. TERESO explique que la FCI a reçu deux candidatures pour 2015 : la Roumanie & la Thaïlande.

M. TERESO pense qu'il est possible de tenir ces deux championnats.

M. TERESO invite la Roumanie à présenter leur Championnat du Monde.

La Roumanie confirme l'organisation du Championnat du Monde dans le courant du mois de septembre 2015.

M. ROSSI prend la parole pour la fédération de Thaïlande, qui est absente aujourd'hui.

Il informe les délégués que la Thaïlande organise un événement olympique et que chaque fédération peut envoyer 25 pigeons.

Une chambre d'hôtel est réservée pour chaque membre du Comité Directeur et pour chaque fédération qui envoie des pigeons.

Il n'y aura pas des prix en argent. Des trophées et des diplômes seront remis aux participants. 25% des revenus de la vente seront offerts à la FCI.

M. ROSSI demande aux fédérations de confirmer leur participation au plus tard en mars 2015.

M. SCHREEL explique que l'organisation de l'évènement olympique en Thaïlande a été décidé il y a deux ans. Sachant cela, le Congrès ne peut pas revenir sur sa décision. Les préparations sont déjà en cours.

M. ROSSI pense qu'il est possible de tenir ces deux championnats en 2015 et il demande l'opinion de la Roumanie.

La Roumanie veut bien reporter son Championnat du Monde en faveur de la Thaïlande.

M. SCHREEL demande d'être bien clair dans cette matière. Il demande de définir les événements olympiques à venir. Il explique que la FCI avait l'intention d'organiser des Olympiades en Europe et, durant les années non-olympiques, des événements dans des pays non-européens. Ainsi, les pays asiatiques et les pays d'Europe peuvent participer aux activités de la FCI.

M. TERESO explique que les Olympiades et les Championnats du Monde sont deux choses différentes.

Il est décidé que le Championnat du Monde 2015 se tiendra en Thaïlande durant le mois de décembre et il remercie la fédération Roumaine de reporter son Championnat du Monde.

Après la pause, M. TERESO donne la parole à M. VAN BOCKSTAELE qui fait remarquer que le Championnat du Monde 2016 aura lieu à Nevele le 15.08.2016.

M. TERESO revient sur le Championnat du Monde 2015 et donne la parole à M. ROSSI.

M. ROSSI explique que, pendant la pause, il a été décidé de tenir le Championnat du Monde 2015 dans les deux endroits. Donc, le Championnat du Monde 2015 en Roumanie et l'événement olympique en Thaïlande. Des diplômes et des trophées seront offert par la FCI.

M. SCHREEL demande de reprendre les règles d'attribution des Championnats du Monde dans les Statuts.

M. TERESO explique que ces règles sont déjà dans les Statuts. Il est difficile pour les pays européens de participer avec des pigeons dans des pays asiatiques. Le retour des pigeons n'est pas garanti.

Les délégués sont d'accord d'organiser le Championnat du Monde 2015 en Roumanie dans le courant du mois de septembre et d'organiser l'événement olympique en Thaïlande durant le mois de décembre.

11. Modifications aux STATUTS.

A. Modifications statutaires

M. KNAEPEN présente les modifications envisagées aux statuts FCI.

- Article 2

Ajouter la définition du pigeon voyageur :

Par le terme « pigeon voyageur, la FCI entend un pigeon :

-identifié par une bague matricule unique délivrée par une fédération membre de la FCI ;

-qui grâce à ses qualités d'orientation, permet à son propriétaire de pratiquer son hobby en participant à des épreuves colombophiles ;

-animal de sport ne rentrant pas dans la chaîne alimentaire.

M. VAN BOCKSTAELE se demande ce qu'il va se passer avec les pays membres pour lesquels le pigeon voyageur est toujours repris dans la chaîne alimentaire ? Ces pays peuvent-ils encore être membre de la FCI ?

M. KNAEPEN explique qu'il s'agit seulement d'une définition.

M. DEBERNARDI se demande si ces fédérations sont, dès lors, régulièrement affiliées ? La fédération peut-elle être en conflit avec les Statuts FCI ?

M. KNAEPEN explique que ceci n'a rien à voir avec l'affiliation. Une définition exacte du terme « pigeon voyageur » ne se retrouve nulle part dans les statuts.

M. FREI-ZULAUF pense qu'il est utile d'ajouter le mot « commerciale » dans cette phrase pour éviter toute discussion.

Accord unanime.

- **Article 4 :**

Ajouter éventuellement les commissions *juridique, contrôle sportif, communication & information*.

Accord unanime.

- **Article 13§3**

Remplacer « Congrès international » par « comité directeur ».

M. KNAEPEN explique que cet article renvoie vers les cotisations et qu'il faut faire attention à cette proposition de modification. C'est le Comité Directeur qui élabore des propositions sur les montants des cotisations, mais c'est le Congrès qui les ratifie.

Accord unanime de ne pas modifier cet article.

- **Article 15/I**

Dernier alinéa remplacer « aux fédérations et associations représentatives respectives » par « au pays organisateur ».

M. KNAEPEN pense que cette modification n'a d'intérêt que pour les juges.

Accord unanime de ne pas modifier cet article.

- **Article 15/III**

Ajouter les commissions comme prévu à l'article 4.

M. KNAEPEN explique que ce changement est évident.

Accord unanime.

- **Article 16 :**

§9- Pour être candidat à la présidence, *l'intéressé doit être Vice-Président sortant, doit à nouveau être présenté par sa fédération et doit présenter un parrainage de minimum 5 autres fédérations.*

M. KNAEPEN explique qu'il y a une erreur dans ce texte. Le texte doit être comme suit : Pour être candidat à la présidence, l'intéressé doit être président sortant ou Vice-Président sortant. Il doit, à nouveau, être présenté par sa fédération et il doit présenter un parrainage de minimum 5 autres fédérations.

Accord unanime.

§10- Pour être candidat à la vice-présidence, *l'intéressé doit à nouveau être présenté par sa fédération et doit à nouveau présenter le parrainage de minimum 5 autres fédérations.*

M. KNAEPEN explique qu'il est nécessaire que les fédérations présentent leur candidat.

M. SCHREEL demande si les fédérations peuvent parrainer plusieurs candidats.

M. KNAEPEN n'y voit aucun inconvénient.

M. SCHREEL demande d'insérer cette condition dans les Statuts.

M SCERRI demande s'il est nécessaire d'avoir la parrainage de 5 fédérations.

Il ajoute qu'il demande, depuis des années, les Statuts et les procès-verbaux en anglais.

M. KNAEPEN réplique que, normalement, il ne devrait pas être difficile de trouver le soutien de 5 fédérations. En ce qui concerne la langue, ceci est prévu par les Statuts. La langue officielle est le Français.

M. KNAEPEN propose que les documents soient traduits en 4 langues. M. VAN BOCKSTAELE se demande qui va payer ces traductions ?

M. SCERRI dit que ceci incombe aux fédérations.

M. DEBERNARDI est d'avis que les cotisations peuvent augmenter. Cette augmentation peut être utilisée pour financer les traductions. Il serait quand-même utile de prévoir des traductions vers l'anglais et l'allemand.

M. KNAEPEN termine cette discussion en proposant d'examiner les frais de traduction.

M. MARCHAT demande de se tenir à l'ordre du jour d'aujourd'hui.

M. VAN BOCKSTAELE répond que la Belgique examinera ce dossier et donnera ses remarques au Comité Directeur de mars. Il demande l'accord de M. NELL pour les frais.

§15- Toutes les candidatures ainsi que les attestations de parrainage à un poste quelconque...

M. KNAEPEN explique que toutes les candidatures ainsi que les parrainages devront être introduits 4 mois avant le Congrès.

Accord unanime.

- Article 32 §2

Ajouter un amateur faisant l'objet d'une sanction *NON CONDITIONNELLE*.

Accord unanime.

B- Durée des mandats de présidence :

Question 1 : Faut-il réintroduire une limitation à l'exercice des mandats de président ?

Oui / Non

Après discussion, il apparaît que la plupart des fédérations veulent une limitation à l'exercice des mandats.

M. DE OLIVEIRA explique que le vote n'est pas très clair. Il est contre la limitation et il veut un nouveau vote

M. KAWALER se demande de quelle limitation il s'agit ? Si le président est bon, il n'est pas nécessaire de limiter ses mandats, mais si le président est mauvais, le Congrès doit avoir la possibilité de refuser sa candidature.

Question 2 : Si la limitation est votée, faut-il reprendre dans les statuts un terme de
2X 2 ans
Ou
2 mandats

M. GROSS explique qu'il faut d'abord fixé la période du mandat.

M. DEBERNARDI ajoute que la question est très claire. La limitation a été votée, donc il faut maintenant en déterminer la durée.

M. KRAJCIK réplique que la 1^{er} question n'était pas bien posée.

M. MARCHAT comprend M. KRAJCIK. Il ne comprend pas la durée de 2 x 2 ans. Il demande de bien déterminer la durée du mandat.

M. GROSS demande un nouveau vote pour la question 1 et puis pour la question 2. Le Congrès peut tout de même déterminer s'il veut réintroduire la candidature de son président.

M. SCERRI ajoute qu'il devrait être possible de renommer un président.

M. DEBERNARDI demande de revenir à l'ordre du jour parce qu'il est impossible de voter aujourd'hui de nouveaux des changements aux Statuts.

M. VAN BOCKSTAELE se dit d'accord avec M. DEBERNARDI. Il propose de revoir ces questions à la réunion du Comité Directeur de mars et d'élaborer des propositions claires et précises, avec les traductions adéquates, pour le Congrès prochain de 2017.

M. TERESO demande l'accord des délégués. Accord unanime de revoir ces question en mars.

M. KNAEPEN explique qu'un projet de Règlement d'Ordre Intérieur est élaboré par la Commission Standard. Ce Règlement ne doit pas être insérer dans les Statuts.

Le Congrès peut seulement noter que la Commission Standard a rédigé un Règlement d'Ordre Intérieur et c'est à elle de mettre en œuvre l'application de son règlement.

Accord unanime.

12. Election du nouveau COMITE DIRECTEUR session 2015-2016..

Avant de commencer l'élection du nouveau Comité Directeur, M. KNAEPEN a une proposition à faire : il y a deux candidats à la présidence. Les deux candidats sont très capables et ont déjà prouvé qu'il font tout pour la colombophilie et surtout pour la FCI. Il pense qu'une bonne coopération de toutes les fédérations et de tous les mandataires de la FCI doit être préservée. Il propose que la coopération des deux candidats soit gardée. M. TERESO resterait notre Président pendant les deux prochaines années et M. MENZEL serait nommé Vice-Président d'honneur de la FCI.

M. MENZEL a déjà accepté cette solution et il veut s'engager à travailler à une nouvelle structure de la FCI avec les commissions désignées par le Président. Une nouvelle structure est nécessaire pour s'adapter à une colombophilie moderne.

MM. TERESO & MENZEL travailleront ensemble pour élaborer une FCI moderne. La FCI se trouve devant de grands défis. Il est nécessaire que la collaboration entre MM. TERESO et MENZEL soit maintenue pour la FCI.

Les deux candidats acceptent cette structure et sont d'accord avec cette coopération.

M. KNAEPEN demande l'accord des délégations concernant cette proposition. M. MENZEL retire sa candidature comme Président et devient Vice-Président d'honneur de la FCI. M. TERESO est le seul candidat à la présidence.

M. MENZEL déclare qu'il avait introduit sa candidature avec l'intention de restructurer la FCI. Il pense que l'industrie doit jouer un plus grand rôle au sein de la FCI, ce qui permettrait d'améliorer ses finances. Il pense qu'il est nécessaire de préparer des changements aux Statuts sur deux ans et il veut travailler avec tout son cœur à ce challenge.

M. MENZEL est Vice-Président depuis 2001 et il est Président de la commission Vétérinaire & Scientifique depuis lors. Il demande de travailler ensemble pour améliorer la FCI dans le futur.

M. KNAEPEN présente ensuite M. TERESO comme Président et M. MENZEL comme Vice-Président d'honneur.

Accord unanime des délégations.

Ensuite, l'élection des Vice-Présidents est mise à l'ordre du jour.

M. KNAEPEN explique que les Statuts prévoient 4 Vice-Présidents et 1 Vice-Président d'office (le président du siège RFCB). M. VAN BOCKSTAELE est donc d'office Vice-Président. Le Président peut éventuellement nommé un 6^{ème} Vice-Président.

M. KNAEPEN propose les 6 candidats suivants : Hans-Joachim NUSSE, Stefaan VAN BOCKSTAELE, Istvan BARDOS, Ernest ROSSI, Leo MACKAAY et José L. RODRIGUES JACINTO. Il ajoute que la candidature de M. Marius TUNDUC a été introduite trop tard. M. KNAEPEN propose de mettre la candidature de M. TUNDUC sur la liste des membres.

M. KNAEPEN demande l'accord concernant les nominations des Vice-Présidents.

Accord unanime avec applaudissements.

Ensuite, la nomination des 12 membres (1 membre par 5 fédérations) est acceptée.

Les Statuts prévoient également la nomination du Trésorier. Etant donné qu'une seule candidature a été introduite, M. KNAEPEN remercie M. NELL et le nomme, à nouveau, Trésorier International. Applaudissements.

M. TERESO nomme, ensuite, M. KNAEPEN comme Conseiller Statutaire, étant seul candidat.

Accord unanime avec applaudissements.

13. Nomination des fédérations constituant les COMMISSIONS session 2015-2016.

SPORT : Autriche, Allemagne, Italie, Pologne, Russie, Serbie, Suisse, Hongrie, Roumanie, Portugal, Slovaquie, Tchéquie, France & Belgique.

M. DE OLIVEIRA veut bien participer à cette Commission. Il demande s'il est possible de travailler par vidéo-conférence. M. TERESO explique que ceci doit être examiné par la Commission « Communication & information ». M. VAN BOCKSTAELE explique que la Belgique a tous les moyens pour travailler de cette manière.

STANDARD : Autriche, Allemagne, France, Pays-Bas, Pologne, Italie, Serbie, Slovaquie, Tchéquie, Portugal, Espagne, Suisse, Hongrie & Belgique.

JEUNESSE : Brésil, Argentine, France, Malte, Slovaquie, Russie, Espagne, Roumanie, Pays-Bas & Belgique.

VETERINAIRE & SCIENTIFIQUE : Allemagne, Suisse, Espagne, Slovaquie, France, Pays-Bas & Belgique.

SOLIDARITE : Argentine, Pays-Bas, France, Allemagne & Belgique.

STATUTS : Président et Vice-Présidents + Vice-Président d'honneur, M. MENZEL.

EUROPE : tous les pays de la Communauté Européenne.

GRAND-PRIX : Pays-Bas, Portugal, Suisse, Espagne, Chine, France, Allemagne, Pologne & Belgique.

JURIDIQUE : Comité Directeur + juristes à désigner

COMMUNICATION : Brésil, Argentine, France, Russie, Slovaquie et Belgique.

CONTROLE : Suisse, France, Autriche. M. TERESO remercie M. FREI-ZULAUF pour le travail déjà effectué.

M. TERESO veut également constituer la Commission « METEOROLOGIQUE » avec des spécialistes et ceci pour défendre le pigeon.

14. Divers.

M. TERESO invite les membres du Comité Directeur à participer à la réunion informelle directement après le Congrès.

M. TERESO donne la parole à M. ROSSI qui explique que, depuis 2 ans, il est chargé de résoudre les problèmes avec les différentes fédérations ukrainiennes. Aujourd'hui, un protocole a été finalement signé. L'Ukraine sera représentée au Congrès par 2 délégués et aura droit de vote comme toutes les autres fédérations. La FCI souhaite, dès lors, la bienvenue à la Confédération Ukrainienne.

M. ROSSI explique que si une fédération, déjà affiliée à la FCI, rencontre de pareils problèmes, c'est la fédération déjà affiliée qui sera reconnue par la FCI.

M. TERESO demande à M. ROSSI s'il connaît d'autres pays avec ces problèmes.

M. ROSSI explique qu'il y a bien d'autres pays comme la Malaisie, la Finlande et le Qatar. Il explique qu'il a déjà de l'expérience maintenant et qu'il est entraîné à régulariser ces problèmes.

M. BARDOS demande si le Kosovo est accepté comme membre. Accord unanime d'accueillir le Kosovo au sein de la FCI.

M. SCHREEL demande aux fédérations de désigner des amateurs de moins de 50 ans pour la Commission Jeunesse. Il remercie M. KRAJCIK pour son travail à la FCI. Il est nécessaire de donner une image plus jeune à la colombophilie. Il y a deux ans maintenant qu'il est présent au Congrès et il remarque également qu'il est nécessaire de prendre des décisions. C'est toujours mieux de prendre des demi-décisions que de n'en prendre aucune.

M. KRAJCIK explique que M. DUDZIK est d'accord avec M. SCHREEL en ce qui concerne la jeunesse.

M. TERESO invite, ensuite, les membres du Comité Directeur à la réunion informelle à l'hôtel. Il remercie les délégations et clôture le Congrès.

=====